

Dépôt du 02 octobre 2019 à 14h12 par M. et Mme Régis CANTON (Route du BEGUEY à Salles)

sur le registre dématérialisé d'enquête publique PLU commune de Salles

À l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur désigné pour l'enquête publique du PLU de la ville de Salles.

C'est le 3^{ème} projet de PLU successifs qui est en cours sur la commune de Salles. Lors des précédents PLU, nous nous sommes déjà déplacés en mairie pour affirmer notre position concernant nos terrains à l'origine ayant les numéros de lots n° 860, 862 et 866 qui étaient référencés à l'origine en Zone cadastrale NB section E au lieu-dit « BEGUEY OUEST » (voir documents joints).

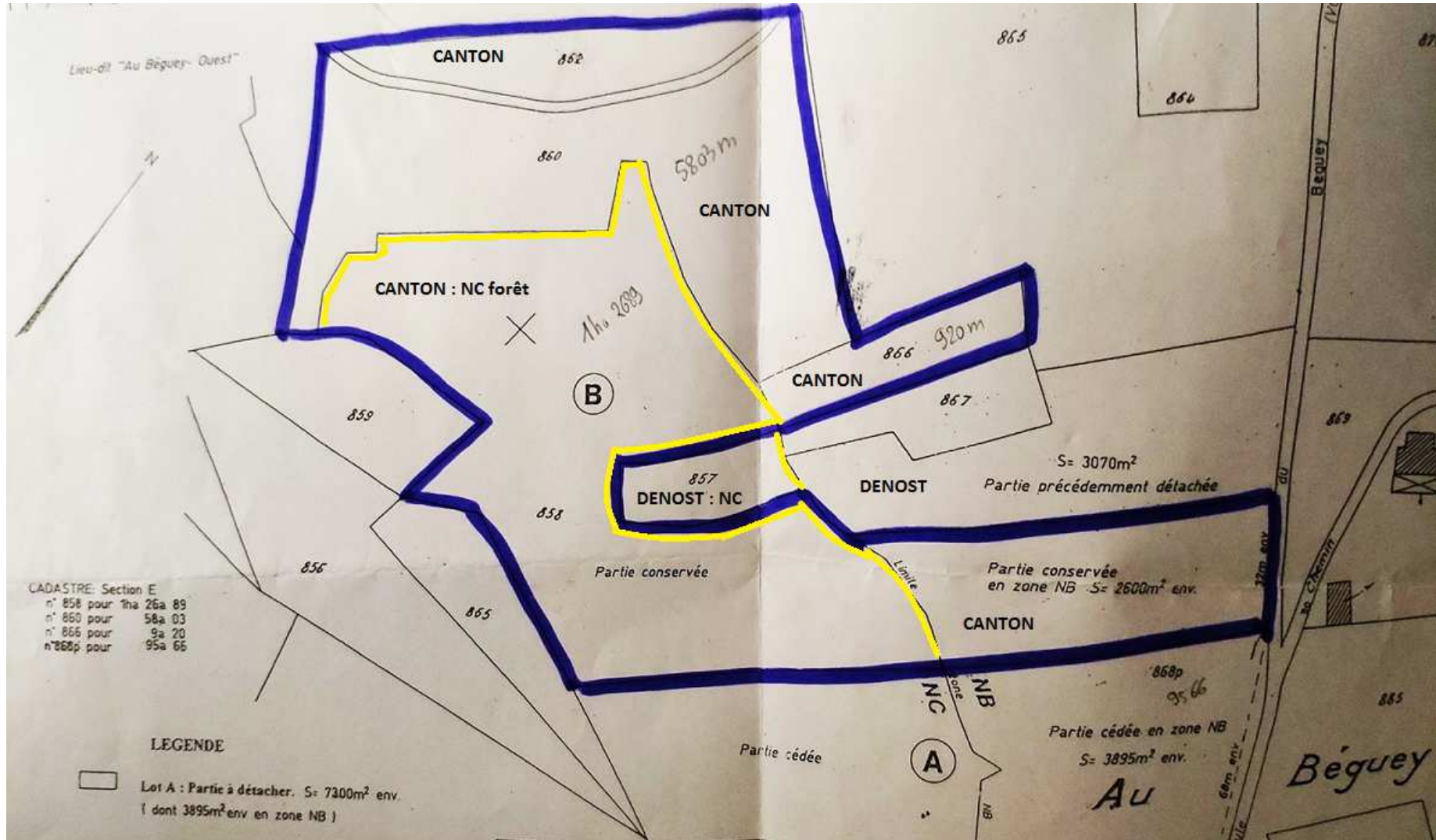
Voir plan n° 1 (origine) et plan n° 2 (plan issu du site <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/>)

Or, nous constatons dans ce nouveau projet PLU dont la lecture des plans cadastraux est difficile (aucun noms de rue n'apparaît avec en plus une nouvelle modification des noms des Zones cadastrales et des numéros des lots, aucun plan ancienne version pour permettre la comparaison...) que nos lots initialement nommés 862 et 866 en zone NB ont été rassemblés bien que toujours présents sur le plateau à une hauteur de plus de 13 mètres par rapport au dénivelé de la zone NC non constructible de notre lot 858 (forêt de plus d'un hectare : nous contribuons ainsi largement à l'espace boisé classé et à l'espace CHASSE). Je précise par ailleurs que les lots initialement nommés 860, 862 et 866 sont limitrophes avec des constructions surtout le lot 866 qui est entouré de terrains ayant obtenus des permis de construire et comportant des habitations. En nous référant au nouveau plan cadastral « Salles BOURG OUEST » nos parcelles sont devenues 101 (ex 860) et 149 (ex 862 + 866).

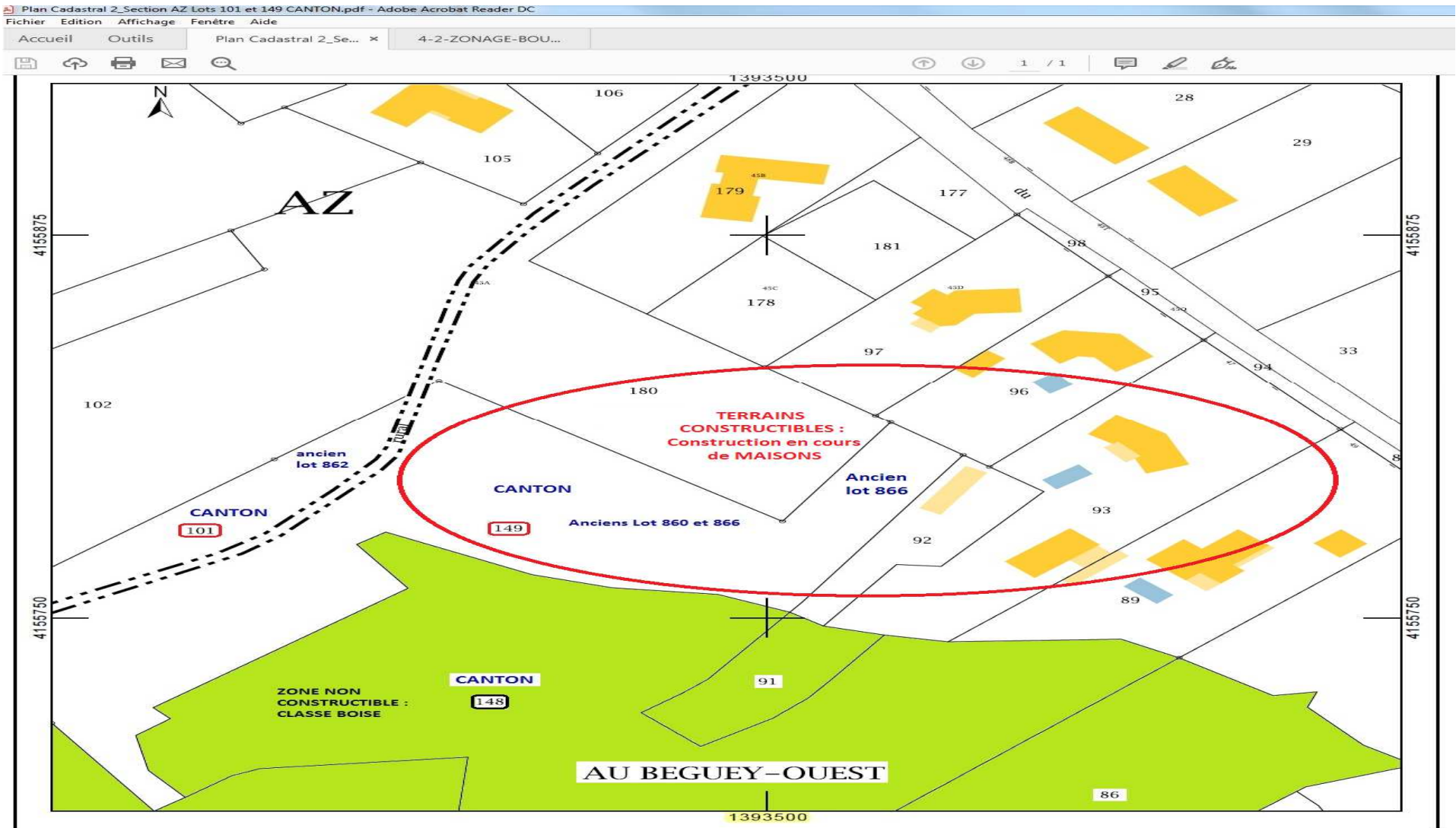
Voir plan n° 3 extrait du PLU Salles ci-après

Pourtant, il me semble que les règles régissant l'urbanisme imposent de développer les constructions autour du bourg en priorité avant de pouvoir développer l'urbanisme sur les parcelles aux alentours en raison des coûts liés aux réseaux électriques, d'eau et d'assainissement ainsi qu'à ceux liés aux services publics (voirie, , ordures ménagères, école...). Or, nous sommes bien à proximité de tous ces éléments et nos terrains ne sont pas en zone inondable puisque sur le plateau. C'est pourquoi, nous demandons la modification de la zone en zone constructible pour le lot 149 (secteur BEGUEY OUEST).

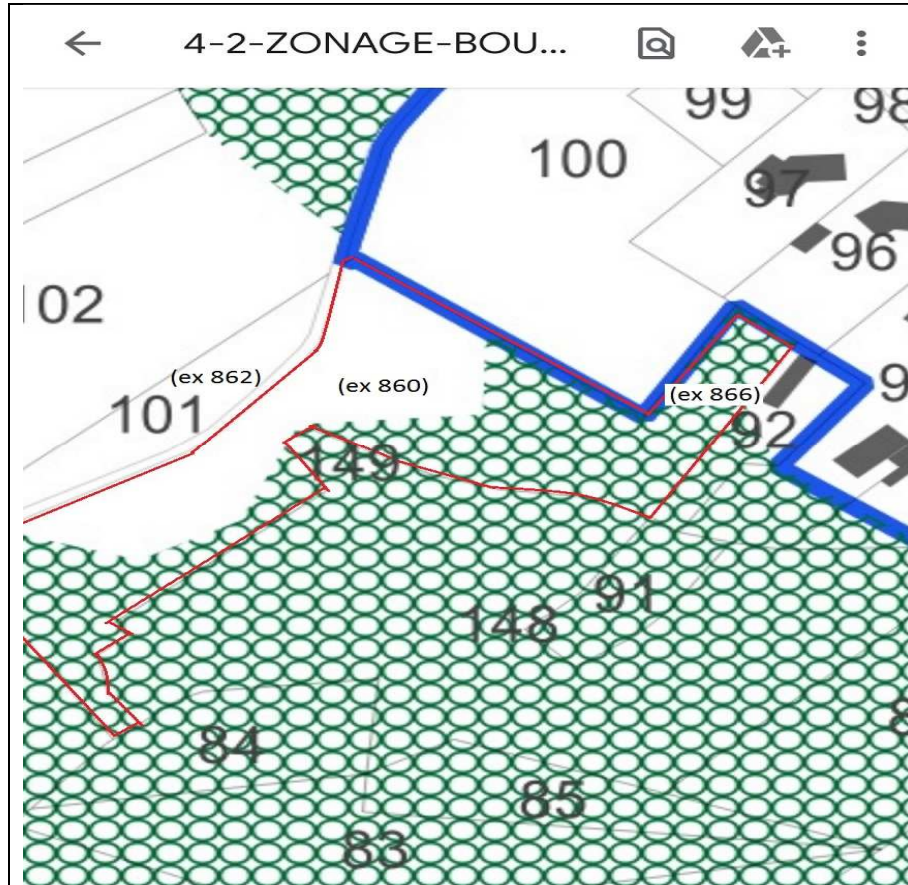
Plan n°1 – Plan Cadastral d'origine : Commune de Salles – Lieu-dit « BEGUEY OUEST » section E zone NB lots 862, 860 et 866 et en zone NC lot 858



Plan n° 2 issu du site CASDATRE GOURVENEMENT (<https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/>) : Commune de Salles – BEGUEY OUEST -
Section AZ - lots devenus lot n° 101 (862) et lot n° 149 (860 et 866) → Extrait du plan cadastral



Plan n° 3 issu du PLU Commune de Salles intitulé « 4-2-ZONAGE-BOURG-OUEST.pdf »



Nous demandons que les lots 101 (ancien 862) et 149 (anciens lot 860 et 866) demeurent en zone urbaine et non en zone non constructible espace classé boisé.

Il est donc nécessaire de modifier le PLU pour sortir la parcelle n° 149 de la zone « Espace classé boisé ».

Cordialement

M. et Mme Régis CANTON
Route du Beguey
33770 SALLES